

5 rue de Savoie 75006 Paris

Tel: 01 43 26 66 39 Mail: <u>contact@ve2a.com</u> Compte rendu de la réunion du :

6 octobre 2022 - 18h

Tenue à : **Vert-le-Petit**

COMPTE RENDU

AFFAIRE

PLU Vert-le-Petit

Objet : Présentation synthétique du diagnostic

Établi par : **VE2A** LS

1. Liste des personnes présentes

Commune de	Laurence BUDELOT, Maire de Vert-le-Petit	laurence.budelot@vertlepetit.fr
Dreux	Florence HARDY, directrice générale des services	dgs@vertlepetit.fr
	Vincent MERCIER, 2 ^e adjoint en charge de	vincent.mercier@vertlepetit.fr
	l'urbanisme	
	Arnaud DALMAI, conseiller municipal spécial	
	délégué en charge de la voirie	
	Patricia AUER, conseillère municipale spéciale	
	déléguée en charge du Fond de vallée	
	Sylviane MAZET, conseillère municipale déléguée en	
	charge de la circulation	
	Vincent VERNIER	
	François-Jean LEROY	
VE2A	Lucie SPANGENBERG	l.spangenberg@ve2a.com

2. Ordre du jour

- Présentation synthétique des éléments de diagnostic
- Partager une vision du territoire
- Récolter des avis sur le diagnostic

3. Sur le PLU en tant que tel

Approche contextuelle, réglementaire et administrative

Ajouter des définitions pour mieux comprendre l'analyse du CEREMA et de L'Observatoire de l'artificialisation sur la consommation de l'espace de Vert-le-Petit et notamment les chiffres sur les ménages, habitants et emplois supplémentaires.

Préciser également les éléments sur le nombre de m² consommé en fonction de la variation de la population.



Population et Habitat

Le diagnostic doit s'intéresser à la mixité sociale, aujourd'hui elle est absente de l'analyse pourtant les élus ont remarqué des changements sur le territoire.

Le diagnostic doit également s'intéresser au départ de certaines catégories socioprofessionnelles, notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour quelles raisons quittent-ils la commune ? Trop d'urbanisation ? Trop de densification ? Manque de services, équipements et commerces ?

L'analyse territoriale doit également s'intéresser aux familles monoparentales (un public fragilisé) et à l'augmentation des professions intermédiaires (quelle incidence sur le territoire).

Combien il y a-t-il réellement de logements vacants sur la commune de Vert-le-Petit ? Combien sont recensés sur la zone du Bouchet ? Combien sont recensés dans le centre-ville ?

Equipements

La commune recense deux médecins généralistes sur son territoire.

Sur cette partie, la commune souhaite qu'on ajoute des éléments sur les ratios / taux d'équipements par rapport à la population. Combien de médecins faudrait-il sur le territoire pour ne plus être un désert médical ? Quel type d'équipements culturels la commune pourrait accueillir par rapport à sa population communale ? Le diagnostic pourrait prendre un autre exemple communal pour indiquer quels équipements il manque à la commune de Vert-le-Petit.

Activités économiques et commerciales

Revoir certains titres dans la partie activités économiques.

Dans la liste des employeurs du territoire, il est important d'ajouter Intermarché et de vérifier que l'ensemble des employeurs indiqués exerce toujours.

Dans le diagnostic, éviter les comparaisons non pertinentes avec la CCVE. Les données pertinentes sont plutôt au niveau du bassin de vie.

Ajouter une définition sur le chômage des 15-24 ans : quels sont les jeunes de cette statistique ?

Transports et déplacements

Ajouter les temps de déplacements pour ce rendre aux gares de Ballancourt et Marolles-en-Hurepoix. Les habitants de Vert-le-Petit ne se rendent a priori pas dans les gares de Mennecy et Brétigny-sur-Orge.

Sur l'usage de la voiture, éviter les comparaisons non pertinentes avec la CCVE. Le diagnostic pourrait comparer Vert-le-Petit à une commune avec le même contexte territorial et la même population. De ce point de vue, le taux de motorisation des ménages de Vert-le-Petit est-il élevé ? Ou plutôt lié au manque de transports en commun ?

Ajouter des données sur les lignes de transports scolaires qui desservent la commune de Vert-le-Petit.



Comment développer les transports en commun sur le territoire ? Est-il possible de permettre aux transports scolaires de prendre d'autres personnes (pas seulement des scolaires) ? Quels sont les besoins sur le territoire en termes de transports en commun ?

Ne pas préciser que le stationnement est gratuit sur l'ensemble de la commune.

La piste cyclable sur l'avenue du Général de Gaulle ne fait que 100 mètres, elle est à supprimer du diagnostic. Le nombre de pistes cyclables reste encore à développer mais la commune est limitée (compétence départementale et intercommunale). Piste cyclable à développer dans le futur avec l'accord des autres collectivités : piste cyclable permettant de relier le pôle d'activités de Brétigny-sur-Orge.

Environnement

Pour la partie déchets, contacter la CCVE pour avoir des données plus récentes.

Pour la partie GES, éviter les comparaisons non pertinentes avec la CCVE (déchets traités sur la commune de Vert-le-Grand ce qui explique les émissions élevées).

Agriculture

Les chiffres sur l'évolution de la catégorie professionnelle des agriculteurs sont à vérifier.

Le diagnostic est à mettre à jour avec les données communales de l'Agreste (dès qu'elles seront disponibles).

Selon les élus, les données sur la culture dominante de Vert-le-Petit sont fausses (fleurs et/ou horticulture). Vert-le-Petit devrait apparaître en jaune comme les autres communes de la CCVE avec pour culture dominante les céréales et/ou oléoprotéagineux. La culture de fleurs et/ou horticulture diverse ne représente pas l'ensemble des cultures présentes sur le territoire communal.

Conclusion et prochaines étapes

Dans l'ensemble, plusieurs tournures de phrases doivent être corrigées. Il faut également éviter les comparaisons non pertinentes avec le territoire de la CCVE. Le diagnostic est à consolider au regard des quelques éléments listés ci-dessus.

Ajouter au document un filigrane « projet » ou « document de travail ».

Les prochaines dates :

- Jeudi 13 octobre : séminaire PADD avec les élus ;
- Fin 2022 : débat du PADD.

